



Des acteurs responsables du développement s'expriment

Le point de vue d'un Président

Concilier la revalorisation des déchets et la préservation de la biodiversité

En tant que groupe dédié à l'environnement, quels sont vos principaux enjeux en matière d'environnement ?

Les nuisances locales, bien sûr, les risques modérés liés aux incinérateurs, encadrés par des normes très strictes, mais surtout une attente très forte des tiers, liée à la traditionnelle mauvaise image de notre métier. Or le traitement de déchets est devenu une activité industrielle et technique. Les exigences qui s'appliquent à la chimie, par exemple avec le règlement REACH, accroissent la valeur ajoutée de notre métier sur ces déchets spéciaux.

Recyclage, revalorisation, utilisation de l'énergie... Peut-on tout revaloriser ?

Le taux de recyclage des déchets obéit avant tout à une logique économique,

L'éditorial

L'activité s'est fortement concentrée sur le changement climatique ces trois derniers mois, avec la prise de conscience par tous les acteurs d'une urgence à agir, et la recherche de solutions ou mécanismes de gouvernance permettant au niveau mondial de concilier développement et réduction des émissions ; EpE et ses membres participent à ce mouvement. Les approches sectorielles semblent une voie prometteuse de cette recherche et la Question ouverte s'interroge sur leur possible rôle pour faire supporter une partie du fardeau par les acteurs des pays émergents.

L'environnement va au-delà de ce thème du climat : l'interview de Joël Séché, ci-contre, montre que certaines entreprises ont pris conscience de l'urgence que représente la perte de biodiversité et, sans savoir encore pour quel retour, investissent sur ce sujet. La coopération entre scientifiques, entreprises et associations apparaît comme l'une des conditions de succès de cette démarche.

Claire Tutenuit, Délégué Général

même si le Grenelle a créé une impulsion nouvelle. Cette logique justifie des techniques de revalorisation plus avancées. Nous étions un industriel de la fin de vie, nous devons un producteur de matières premières ! Mais quels que soient les efforts de tri et de revalorisation, il restera néanmoins toujours un résidu, déchet fatal.

Suivez-vous l'évolution des émissions de gaz à effet de serre de votre groupe ? Quels axes de réduction privilégiez-vous ?

Oui, nous faisons un bilan carbone chaque année. Nous émettons environ 750 000 tonnes d'équivalent CO₂, dont environ la moitié pour l'incinération et la moitié pour le stockage, qui produit surtout du biogaz contenant du méthane. Un axe de progrès est donc, logiquement, l'amélioration du captage de ce biogaz, et son utilisation pour produire de la vapeur et de l'électricité. Les gaz produits par les incinérateurs, de leur côté, sont utilisés chez des industriels voisins, à Salaise et à Rouen : cette utilisation permet d'éviter le CO₂ qui serait produit autrement pour obtenir cette vapeur. Nous évitons ainsi 35 000 tonnes d'équivalent CO₂.

Vous vous impliquez personnellement activement sur les questions de biodiversité. Quels sont vos impacts et vos actions ?

Nous avons commencé il y a plus de vingt ans avec nos premiers sites d'enfouissement où des écologues ont relevé la faune et la flore avant les premiers travaux, et où nous faisons des efforts de reconstitution, voire de réimplantation d'espèces menacées. Nous sommes membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux dont les deux comptages par an nous montrent le retour d'espèces d'oiseaux qui avaient disparu. Autour des incinérateurs, nous faisons des suivis d'éventuels impacts sur les lichens, espèces très sensibles au niveau de pollution ; enfin, nous suivons sur le long terme les pollutions

*M. Joël SÉCHÉ -
Président Directeur
Général de SÉCHÉ
ENVIRONNEMENT*



aquatiques, avec la difficulté d'interprétation du diffus et de l'historique ; notre contribution y est infime – et très contrôlée. Initiés pour l'acceptation sociale de notre activité, ces efforts sur nos sites pourraient à terme les intégrer à la trame verte envisagée par le Grenelle.

A propos d'acceptabilité, quelles relations entretenez-vous avec les ONG ?

Nous entretenons beaucoup de relations avec les riverains, en essayant d'abord de limiter les nuisances réelles, par l'usage des meilleures technologies de traitement, et par la sensibilisation de nos employés à l'impact de leurs pratiques d'exploitation ; nous avons des « nez » autour des centres, et une attitude proactive d'écoute : notre logique est celle de la transparence. Nous avons des relations avec les ONG locales, ainsi que quelques échanges informels au niveau national. Il reste que la création d'un site nouveau aujourd'hui serait très difficile : le développement se fait surtout sur les sites existants, d'où l'importance de relations constructives avec le tissu local.

Quels nouveaux enjeux voyez-vous émerger à terme ?

Celui de l'eau, indéniablement, nous sentons beaucoup d'attentes sur ce sujet. C'est la raison de notre investissement dans la SAUR. Plus de re-use, plus de recyclage, les logiques qui prévalent dans les déchets pourraient s'appliquer dans ce secteur aussi.

Que peut-on espérer des approches sectorielles ?

Les membres du *Major Economies Meeting* des 15 et 16 avril 2008 à Paris ont demandé l'organisation en parallèle d'un séminaire particulier sur les « approches sectorielles ». De quoi s'agit-il ? Quel rôle pourraient-elles jouer ?

Les « approches sectorielles » désignent un mode d'organisation de la lutte contre le changement climatique axé sur le secteur industriel : production d'électricité, d'acier, d'aluminium, de ciment, etc. Le périmètre peut être limité à un Etat ou s'étendre au monde entier. Le contenu peut se restreindre à une méthodologie telle la mesure des émissions, s'élargir à la définition d'une technologie de référence ou aller, à un stade plus avancé voire ultime, jusqu'à un engagement volontaire de réduction d'émissions, éventuellement assorti d'un mécanisme d'incitation interne ou couplé à un marché extérieur du carbone. Quels sont les avantages d'une telle approche ?

Une approche sectorielle permet de concevoir, d'expérimenter et de tenir à jour une contribution adaptée aux caractéristiques technico-économiques du secteur considéré.

On peut en attendre une efficacité accrue et un coût de réalisation plus faible. Si la majorité des entreprises du secteur en concurrence au plan international sont engagées, on peut espérer aussi qu'il en résulte une harmonisation acceptée des efforts de chacun plus ambitieuse que le plus petit commun dénominateur des politiques nationales globales. En outre un pays qui hésiterait à s'engager tout entier, pourrait ainsi tâter l'eau avec quelques secteurs tout en donnant des gages de bonne volonté. Enfin, cette approche crée *ipso facto* une instance potentielle de négociation, un réceptacle d'éventuelles incitations et une possibilité de simplification de l'action publique en traitant le secteur comme un tout et non comme autant d'entreprises, voire d'installations.

La lutte contre le changement climatique est trop vaste et complexe pour relever d'un système planifié centralisé, ni même avant longtemps d'un marché universel du carbone. Le but est encore inaccessible aux volontés des nations que divisent des égoïsmes sacrés et les plaintes de leurs ressortissants. Au sein de l'inévitable désordre créatif qu'ordonnera

progressivement la concertation croissante des nations et des instances internationales, les approches sectorielles peuvent créer des orientations convergentes qui contribuent au progrès de l'ensemble. Au stade actuel, elles paraissent indispensables. Elles ne pourraient pas pour autant se substituer à la contrainte publique. L'ampleur et la difficulté de la tâche semblent hors de portée des efforts volontaires d'acteurs économiques privés en concurrence féroce les uns avec les autres.

Contraintes publiques et approches sectorielles s'épaulent en fait l'une l'autre. Les premières assurent la tension sans laquelle il n'y a ni orientation ferme ni incitation forte, les secondes fournissent des vues concrètes et une capacité d'agir ; et par un heureux retournement, le marché qu'instaure la rareté régaliennne des quotas, permettrait de récompenser les participants des approches sectorielles par des crédits négociables sur les marchés de carbone. N'est-ce pas une preuve supplémentaire de leur communauté de destins ?

Richard ARMAND

EpE et l'actualité environnementale

Changement Climatique

- EpE et ses membres ont rencontré en février M. Jos Delbeke, Directeur Général Adjoint de la DG Environnement à Bruxelles, afin de lui présenter les premiers résultats de l'étude " Scénarios 2050 sous contrainte carbone ", et d'avoir un échange constructif sur le paquet Climat-Energie présenté quelques jours plus tôt par la Commission Européenne.
- L'étude, élaborée avec le soutien de l'ADEME, " Bâtiments tertiaires des entreprises : quelle gestion énergétique et climatique ? " a été présentée en janvier. Elle recense quelques bonnes pratiques d'entreprises concernant la réduction des factures énergétique et climatique dans le bâtiment tertiaire.
- Claire Tutenuit est intervenue lors de l'Assemblée Générale du Forum des Amis du Pacte Mondial.
- EpE a animé l'atelier " Comment mieux maîtriser les émissions de GES des

transports des entreprises ? " lors du FEDERE 2008, en compagnie de plusieurs entreprises membres.

- EpE a publié l'étude " Feuille de route sur le couple véhicules particuliers-carburants à l'horizon 2050 " en partenariat avec l'ADEME.
 - EpE et ses membres ont été audités par une mission chargée par trois ministères (Medad, Minefe, Budget) de réaliser une étude sur la gestion des actifs carbone de l'Etat.
- ### Du côté des membres
- EpE a le plaisir d'accueillir COCA-COLA ENTREPRISE et PRIMAGAZ.
- ### Du côté du WBCSD
- EpE a participé au *Liaison Delegates Meeting* du WBCSD, dorénavant reconnu comme une voix représentative des

entreprises dans les négociations internationales sur le changement climatique, et qui, à ce titre, travaille activement à préparer la Réunion des Parties de Copenhague en 2009 (COP 15).

- Le WBCSD a publié récemment trois documents sur la mitigation du changement climatique :
 - *Powering a Sustainable Future: Policies and Measures to Make it Happen*, qui adresse les enjeux climatiques de la production d'électricité,
 - *Investing in a Low-Carbon Energy Future in the Developing World*, qui porte sur la décarbonation de l'énergie dans les pays en développement,
 - *Establishing a Global Carbon Market*, qui propose le cadre de ce que pourrait être un marché mondial, efficace et acceptable, du carbone.

Membres d'Entreprises pour l'Environnement : AGF - AIR FRANCE - AIR LIQUIDE - ALCAN - AON - ARCELORMITTAL - AREVA - APRR - AXA - BNP PARIBAS - BOLLORE - CAISSE DES DEPOTS - CIMENTS FRANÇAIS - COCA-COLA ENTREPRISE - DELOTTE - DUPONT DE NEMOURS - EDF - ERAMET - GDF - LA POSTE - LAFARGE - MARSH - MICHELIN - NEXITY - NORAUTO - POWEO - RATP - RENAULT - RHODIA - SAINT-GOBAIN - SANOFI AVENTIS - SCHNEIDER ELECTRIC - SECHE ENVIRONNEMENT - SFR - SIA CONSEIL - SNCF - SOCIETE GENERALE - SOLVAY - SPIE BATIGNOLLES - SUEZ - TOTAL - VALLOUREC - VEOLIA ENVIRONNEMENT - VINCI



La lettre d'EpE N°8 - Avril 2008

Retrouvez cette lettre et tous les travaux d'EpE sur www.epe-asso.org

DIRECTEUR de la publication : Claire TUTENUIT
Périodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339
Tél : 01 55 69 13 33 - Télécopie : 01 55 69 13 30
Abonnement - désabonnement : lalettre@epe-asso.org
Imprimé sur papier recyclé